

<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>M2</b>
<b>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>	<b>A6</b>
<b>PLAN DE RELANCE 388 Autonomie des jeunes</b>	

Le Conseil Régional,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1111-4, L4221-1 et suivants, et l'article L4311-1 et suivants,
- VU** le règlement budgétaire et financier,
- VU** la délibération modifiée du Conseil régional des 16 et 17 décembre 1998 portant création du dispositif « Pass culture sport » en Pays de la Loire,
- VU** la délibération modifiée du Conseil régional du 9 avril 1999 précisant les modalités du dispositif « Pass culture sport » en Pays de la Loire,
- VU** la délibération du Conseil régional du 27 juin 2011 approuvant le Schéma régional des jeunesses,
- VU** la délibération du Conseil régional des 20, 21 et 22 décembre 2017, approuvant le règlement d'intervention relatif au nouveau Pass culture sport dématérialisé et la nouvelle convention-type de partenariat e.pass culture sport « pratique individuelle »,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 25 mai 2018 approuvant le nouveau règlement d'intervention du e.pass culture sport,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 25 mai 2018 approuvant la nouvelle convention-type de partenariat e.pass culture sport « pratique individuelle »,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 25 mai 2018 approuvant la nouvelle convention-type de partenariat e.pass culture sport « sorties collectives »,
- VU** la délibération du Conseil régional des 9 et 10 juillet 2020, approuvant le nouveau règlement d'intervention relatif au e.pass culture sport, la nouvelle convention-type de partenariat e.pass culture sport « pratique individuelle », et le nouvel avenant-type ;
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2020 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,
- VU** la saisine du Conseil économique, social et environnemental régional et l'audition de la Présidente en date du 7 juillet 2020

**CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,

**CONSIDERANT** l'avis de la commission Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités

**ENTENDU**

Laurence GARNIER, Brigitte NEVEUX, Carine MENAGE, Lucie ETONNO, Denis LA MACHE, Anne-Sophie GUERRA, Pascal GANNAT, Florence BEUVELET, Daniel COUDREUSE

Après en avoir délibéré,

**AUTORISE**

les demandes de remboursement des e.coupons festival collectés pour l'édition 2021, dès la délivrance du billet ou la confirmation du maintien de la réservation en cas de report. ;

**AUTORISE**

la prorogation de la période de validité du e.pass culture sport 2019-2020, pour la pratique individuelle, jusqu'au 30 septembre 2021 ;

**APPROUVE**

la nouvelle valeur des e.coupons cinéma (14€), livre (16€), patrimoine (24€), événement sportif (24€), spectacle (32€) et pratique artistique ou sportive (32€) pour le e.pass culture sport 2020-2021 ;

**AUTORISE**

l'extension de l'éligibilité du e.pass culture sport à tous les étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur des Pays de la Loire à partir de la rentrée 2020 ;

**APPROUVE**

le nouveau règlement d'intervention du e.pass culture sport tel que présenté en 5- annexe 1 ;

**APPROUVE**

la nouvelle convention-type du e.pass culture sport tel que présenté en 5- annexe 2 ;

**APPROUVE**

le nouvel avenant-type du e.pass culture sport tel que présenté en 5- annexe 3 ;

**APPROUVE**

l'inscription au Budget supplémentaire 2020 d'une dotation de 40 000 euros d'autorisations de programme et de 26 000 euros de crédits de paiement en investissement au titre du programme 388- autonomie des jeunes ;

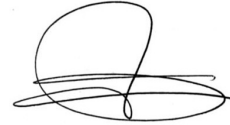
**AFFECTE**

une autorisation de programme de 40 000 euros pour les dépenses liées aux nouveaux développements de la solution technique e.pass jeunes (nouvelle opération) ;

AFFECTE

une autorisation d'engagement complémentaire de 35 000 euros pour les dépenses liées aux nouvelles prestations de fonctionnement du marché subséquent (nouvelle opération).

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Écologiste et Citoyen, Groupe Alliance des Pays de la Loire - Traditions et Libertés , Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire, Alain AVELLO, Pascale DEBORD

Marguerite LUSSAUD, Absente lors du vote.

REÇU le 15/07/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs